



En partenariat avec



Communiqué de presse

10 mars 2006

Premier colloque sur la dyspraxie organisé par L'ADAPT

« Repérer et accompagner l'enfant dyspraxique », tel est le sujet du premier colloque sur la dyspraxie organisé par L'ADAPT en partenariat avec l'association DMF (Dyspraxique Mais Fantastique) pendant deux journées, **les 10 et 11 mars à l'Université René Descartes Paris V** (45, rue des Saints Pères).

Plus de **700 personnes** participent à ce colloque qui réunit familles, médecins, enseignants, professionnels du secteur libéral et du secteur médico-social, inspecteur de l'Education Nationale ainsi que les participants venant de Suisse, de Belgique et d'Espagne.

Accueillant les participants et remerciant de son soutien la Fédération française des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (FLA), **Emmanuel Constans, Président de L'ADAPT** a souligné « *les besoins qui existent dans ce domaine : besoins d'information, de formation et de reconnaissance de cette pathologie, la dyspraxie, si fréquente mais mal connue* ».

Ouvrant le colloque, **Patrick Gohet, Délégué interministériel aux personnes handicapées** a présenté des propositions importantes en la matière dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur la loi en faveur de l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il a ainsi déclaré : « *Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, notamment la dyspraxie, me paraissent éligibles aux différents aspects de la politique nouvelle du handicap : la compensation, l'accessibilité et le nouveau dispositif institutionnel.* »

Contact presse : Fabienne Duboscq – 01 48 10 34 94 – 06 18 36 15 19

